**DÉFINITION DE MANDAT**

**Réalisation de capsules vidéos sur les thématiques traitées dans les deux livrets produits par ASF Canada en matière de DSR**

1. **Mise en contexte**

Le Projet FANMKAD (Fanm Kanpe Ak Diyite – Femmes et filles debout avec dignité pour nos droits sexuels et reproductifs) a été élaboré en vue d’améliorer l’exercice du droit à la santé des Haïtiennes et des Haïtiens, particulièrement à la SSRD des femmes et des adolescentes.

Il est mis en œuvre au niveau départemental dans six (6) communes du Sud-Est (Jacmel, Marigot, Cayes-Jacmel, Belle-Anse/Grand-Gosier, Thiotte et Anse-à-Pitre) et au niveau national à Port-au-Prince (PAP), sur une période de quatre (4) ans, par un consortium de trois (3) organisations canadiennes : CARE Canada, SANTÉ MONDE et Avocats sans frontières Canada (ASF Canada). Le projet bénéficie de l’appui financier d’Affaires Mondiales Canada (AMC).

Dans le cadre de ce projet, ASF Canada a élaboré, deux livrets relatifs respectivement à l’analyse juridique de la législation haïtienne relative à l’autonomie sexuelle et reproductive et aux obligations de l’État haïtien en matière de DSR. Ces documents sont destinés avant tout aux organisations de la société civile (OSC) afin de renforcer leurs connaissances et capacités sur les enjeux liés à l’autonomie sexuelle et reproductive et aux droits sexuels reproductifs de manière à leur permettre de mener efficacement des actions de plaidoyer tant au niveau national qu’au niveau international.

Afin de favoriser une large vulgarisation de ces deux livrets auprès de la population, ASF Canada a décidé de réaliser des capsules vidéos en créole d’une durée de 3 à 5 min en général, en s’appuyant sur les thématiques pertinentes qui y sont développées. Parmi elles figurent l’autonomie sexuelle et reproductive, le cadre théorique des DSR, leur cadre normatif, les obstacles aux DSR, les obligations de l’État en matière de DSR et les principales recommandations y relatives. Pour ce faire, ASF Canada souhaite recruter une ressource qualifiée qui aura à collaborer avec une organisation féministe impliquée dans des actions de plaidoyer sur les DSR et disposant d’une grande expérience dans la diffusion d’outils de sensibilisation ou d’information sur cette thématique.Ces capsules, qui se veulent ludiques, seront diffusées sur les principaux réseaux sociaux, dont WhatsApp, Facebook, YouTube et LinkedIn ainsi que sur les principales plateformes d’ASFC et de l’organisation partenaire.

**2.** **Objectif général**

* Développer des capsules audiovisuelles à destination de la population haïtienne, dont les femmes, en matière des droits sexuels et reproductifs

**3. Objectifs spécifiques**

* Permettre aux femmes de mieux connaître leurs droits sexuels et reproductifs et les obligations de l’État haïtien en la matière ;
* Sensibiliser et informer la population, en particulier les femmes, sur les enjeux liés à l’exercice et à la jouissance des DSR en Haïti ainsi que les obstacles liés à leur mise en œuvre ;
* Contribuer à améliorer les connaissances de la population, dont les femmes, sur des sujets importants qui concernent les droits sexuels et reproductifs ;
* Mettre à la disposition de la population les informations juridiques liées aux droits sexuels et reproductifs en Haïti.

**4. Résultats attendus**

* Trois (3) capsules vidéos en matière de DSR sont développées et diffusées à destination de la population haïtienne, en particulier les femmes ;

* Les femmes ont une meilleure connaissance de leurs droits sexuels ainsi que et les obligations de l’État haïtien en la matière ;
* Les connaissances de la population sont améliorées sur des sujets importants relatifs aux droits sexuels et reproductifs ;
* Les informations juridiques en matière de droits sexuels et reproductifs sont mises à la disposition ;
* La population, en particulier les femmes, est sensibilisée et informée sur les enjeux liés à l’exercice et à la jouissance des DSR en Haïti ainsi que les obstacles liés à leur mise en œuvre ;

**6.** **Méthodologie**

D’une durée de 3 à 5 minutes maximum, le contenu des capsules doit être clair, ludique et accessible aux membres des organisations. Le format devrait permettre de rendre les informations relatives aux DSR plus accessibles à un large pan de la population et de mieux connaître et comprendre les notions clés en matière de DSR.

La personne retenue sera responsable de la conception et du développement des capsules vidéos telles que précisées plus haut, incluant le scénario/script et le générique d’introduction et de conclusion. Le choix des thématiques à développer se fera en étroite collaboration avec ASF Canada et l’organisation partenaire.

Comme indiqué en préambule, la réalisation de ces capsules s’appuiera sur les deux livrets développés par ASF Canada dans le cadre de la mise en œuvre du projet Fanmkad, en l’occurrence l’analyse juridique de la législation sur l’autonomie sexuelle et reproductive des femmes et des filles ; et les obligations de l’État en matière de DSR.

Les vidéos feront l’objet d’une campagne de sensibilisation, de vulgarisation et d’éducation citoyenne. La campagne sera mise en œuvre en collaboration avec d’autres organisations de la société civile, en particulier des organisations de femmes à Port-au-Prince et à Jacmel.

**7. Livrables**

Les livrables attendus sont les suivants :

|  |
| --- |
| **Livrables** |
| Calendrier de travail mis à jour |
| Soumission du synopsis pour chaque capsule |
| Production d’une capsule vidéo d’introduction aux droits sexuels et reproductifs |
| Production d’une capsule sur l’autonomie sexuelle et reproductive |
| Production d’une capsule sur les obligations de l’État en matière de DSR |
| Remise des versions finales après intégration des commentaires d’ASFC |

**8. Durée du mandat**

Les capsules seront développées dans un délai ne dépassant pas trois mois à partir de la signature du contrat.

1. **Profil recherché**

**Exigences et qualifications**

●        Diplôme en journalisme, communications, art visuel ;

●        Expérience de cinq (5) dans le domaine de la production audiovisuelle ;

●        Maîtrise du français et du créole (oral et écrit) ;

●        Expérience avérée en consultation d’au moins 3 ans ;

●        Être sur place pendant la durée du mandat ;

●      Maîtrise des outils et logiciels requis pour la réalisation des capsules ;

●        Autonomie, rigueur, souci pour le travail de qualité ;

**Atouts**

●      Expérience de travail avec la coopération canadienne;

●      Expérience de travail avec des organisations des droits humains, notamment les organisations de promotion et de défense des droits des femmes.

**7.**   **Critères d’évaluation**

●        Compréhension du mandat/qualité de l’offre 25%

●        Pertinence et faisabilité de la méthodologie 20%

●        Expérience du ou de la soumissionnaire 15%

●        Échéancier de travail et présentation des livrables 15%

●        Offre financière 25%

1. **Les dossiers de candidature doivent comprendre les éléments suivants :**

**●** C.V.;

● Proposition technique et financière

**11.** **Processus de sélection**

Les personnes intéressées doivent soumettre leur offre technique et financière en français au plus tard le lundi 5 août 2024.

Les candidatures doivent être soumises à l’adresse suivante : [recrutement.haiti@asfcanada.ca](mailto:recrutement.haiti@asfcanada.ca). SVP, inscrire comme objet du courriel « **recrutement – vidéos sur les DSR** ».

Nous remercions toutes les candidates de leur intérêt. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour entrevue seront contactées.